

Préservation et gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques tout en conciliant les usages.

En application de la Directive Cadre sur l'Eau européenne (DCE) et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Adour-Garonne (SDAGE 2010-2015).

LE PÉRIMÈTRE DU SAGE

- 2 395 km²
- 42 communes (20 en Gironde, 22 dans les Landes).

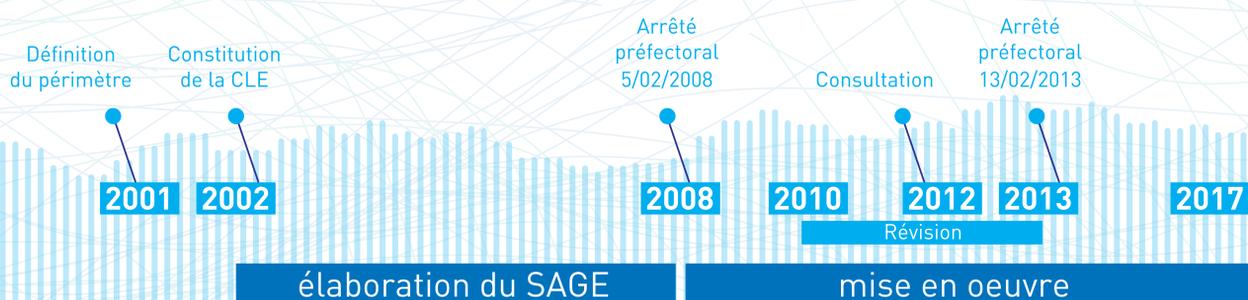
LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

- Assemblée délibérante et indépendante
- Composée de représentants des élus, des usagers et de l'État
- Chargée de l'élaboration puis de la mise en oeuvre du SAGE.

La Commission Locale de l'Eau a souhaité poursuivre l'élaboration et la révision du SAGE sur une dynamique d'échange et de partage permanent au sein de la CLE et avec l'ensemble des acteurs institutionnels, socioéconomiques et locaux du territoire.

LE SAGE, ADOPTÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL LE 13 FÉVRIER 2013

- Un rapport de présentation
 - Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et son règlement
 - Le rapport environnemental
-
- 4 enjeux thématiques (A, B, C et D) et 1 enjeu transversal (TR) qui sont les grandes orientations du projet
 - 22 objectifs qui sont les priorités et les buts à atteindre
 - 88 dispositions qui correspondent à ce qu'il faudra faire, appliquer pour atteindre les objectifs, associées à 2 règles.



S . A . G . E

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

LEYRE, COURS D'EAU CÔTIERS ET MILIEUX ASSOCIÉS

3



BASSINS VERSANTS DES COURS D'EAU CÔTIERS
280 km²
12% du territoire du SAGE

BASSIN VERSANT DE LA LEYRE ET SON DELTA
2 027 km²
84% du territoire du SAGE



SECTEUR DES LAGUNES
88 km²
4% du territoire du SAGE



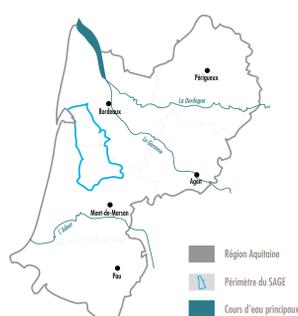
NAPPES PLIO-QUATÉRNAIRES
nappes de surface



- Principaux cours d'eau
- Limite départementale
- Limite du PNR
- Limite du SAGE



PÉRIMÈTRE FIXÉ PAR ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL DU 13/07/2001 MODIFIÉ LE 9/12/2013



- BASSIN VERSANT DE LA LEYRE ET SON DELTA**
- BASSIN VERSANT DES COURS D'EAUX CÔTIERS**
- TERRITOIRES COMMUNAUX HORS BASSIN VERSANT DE LA LEYRE ET CONCERNÉS PAR LES LAGUNES**
- NAPPES PLIO-QUATÉRNAIRES**

Contact cellule animation

Toute correspondance doit être adressée à :
Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau
 Maison du Parc | 33 route de Bayonne | 33830 BELIN-BÉLIET
 05.57.71.99.99 | sage-leyre@parc-landes-de-gascogne.fr
www.sage-leyre.fr

S.A.G.E

La mise en oeuvre du SAGE est l'affaire de tous : élus, usagers, habitants, État, coordonnée par la Commission Locale de l'Eau et sa cellule animation.



"zone libellule" à Mios

ENJEU A 3 OBJECTIFS | 22 DISPOSITIONS

Améliorer la qualité des eaux superficielles dans l'objectif d'atteindre le bon état des eaux

Pour améliorer les suivis de la qualité, éviter tout rejet direct dans les eaux superficielles (eaux usées, eaux pluviales), maîtriser les transferts de produits vers le bassin d'Arcachon



Leyre inondée

ENJEU B 5 OBJECTIFS | 16 DISPOSITIONS

Assurer une gestion hydraulique satisfaisante pour les milieux aquatiques, les nappes plio-quaternaires et les usages

Pour améliorer la gestion quantitative de la ressource et la connaissance sur les relations entre les eaux superficielles et les eaux souterraines



La Leyre

ENJEU C 4 OBJECTIFS | 13 DISPOSITIONS

Assurer une gestion raisonnée des réseaux superficiels pour le maintien de l'équilibre biologique, physique et hydromorphologique

Pour partager des principes de gestion sur les cours d'eau mais aussi sur les fossés, éviter le transport de sable et permettre la circulation d'espèces inféodées au milieu aquatique



Lagune vue d'en haut

ENJEU D 6 OBJECTIFS | 23 DISPOSITIONS + RÈGLEMENT DU SAGE

Préserver et gérer les zones humides du territoire pour renforcer leur rôle fonctionnel et patrimonial

Pour empêcher la destruction des zones humides, partager les conditions de leur préservation adaptées aux différents types de milieux (lagunes, landes humides,...)



Séance plénière de la CLE

ENJEU 4 OBJECTIFS | 14 DISPOSITIONS TRANSVERSAL

Mettre en oeuvre le SAGE et conforter la gouvernance sur l'eau

Pour informer, rendre le SAGE vivant, faire de la CLE un interlocuteur privilégié.

S.A.G.E